



## **REUNION ORDINAIRE DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCRG DU 15 JUILLET 2022**

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a tenu, dans la Salle du Conseil d'Administration de la BCRG, sa sixième réunion ordinaire, le vendredi 15 juillet 2022.

Au cours de cette session, le CPM a examiné le contexte économique international et national récent ainsi que les perspectives macroéconomiques à court et moyen termes.

Au plan international, le Comité note que l'économie mondiale, au premier trimestre 2022, a été marquée par l'éclatement de la guerre russo-ukrainienne et la persistance de la pandémie de COVID-19. La conjonction des deux facteurs a entraîné l'accroissement de la pression inflationniste, le resserrement des politiques monétaires et la détérioration des perspectives économiques. Ainsi, la croissance économique a ralenti aux Etats-Unis, en Chine et en Inde, tandis qu'elle a résisté dans la Zone Euro.

En raison de la hausse des prix mondiaux de l'énergie et des biens échangeables accentuée par le conflit en Ukraine et la politique de zéro-COVID-19 en Chine, l'inflation a globalement accéléré.

Aux États-Unis, par exemple, elle a progressé de 8 % durant le premier trimestre 2022, contre 6,7 % au trimestre précédent. Dans la Zone Euro, l'inflation s'est établie à 6,1 % au premier trimestre 2022, sous l'effet de l'augmentation des prix de l'énergie, des services, des produits alimentaires, ainsi que des biens industriels hors énergie. En revanche, le taux d'inflation en Chine est passé de 1,8% au quatrième trimestre 2021 à 1,2% au premier trimestre 2022.

L'indice global des matières premières a augmenté de 13,2 % par rapport au quatrième trimestre 2021, soit une progression de 51,6 % en glissement annuel, avec une forte contribution de l'indice des produits énergétiques.

L'augmentation de l'indice des produits énergétiques de 14,8 % par rapport au quatrième trimestre 2021, résulte de l'effet de la hausse du prix du pétrole, du gaz naturel et du charbon. Les prix des matières premières non énergétiques ont contribué également à l'embellie sur le marché des matières premières, avec une hausse de 11,4 % par rapport au trimestre précédent, en lien avec l'augmentation des prix du blé, du maïs et du soja.

Dans ce contexte de pression inflationniste, la politique monétaire est devenue plus restrictive dans un nombre croissant d'économies. A titre d'exemple, la Réserve Fédérale Américaine et la Banque

d'Angleterre ont ainsi relevé leurs principaux taux d'intérêt de 25 points de base. Par contre, la Banque Populaire de Chine et la Banque du Japon ont maintenu inchangé leur taux d'intérêt directeur.

Au niveau national, le Comité a relevé qu'en dépit du contexte sanitaire difficile et des effets de la crise russo-ukrainienne, le taux de croissance du PIB devrait s'établir à 5,1 % en 2022, contre 4,9 % en 2021, tiré principalement par l'agriculture, les mines et les télécommunications.

L'exécution budgétaire au premier trimestre 2022 s'est traduite par une amélioration des indicateurs des finances publiques, reflétant ainsi une mobilisation accrue des recettes publiques et une baisse soutenue des dépenses publiques. Le solde budgétaire base caisse est resté excédentaire de GNF 1 314,49 milliards au premier trimestre 2022 (soit 3,1% du PIB). Cet excédent est utilisé pour assurer le désendettement de l'État, à hauteur de GNF 1 437,18 milliards (soit 3,5% du PIB), vis-à-vis de l'économie nationale.

Dans le but de soutenir la relance économique, sur décision du Comité de Politique Monétaire, la BCRG a revu à la baisse le coefficient des réserves obligatoires de 1 point de pourcentage pour le fixer à 15%. Le taux directeur est maintenu à son niveau du quatrième trimestre 2021, soit 11,5%.

La masse monétaire a augmenté de 2,5 % par rapport à fin décembre 2021 pour s'établir à GNF 41 613,03 milliards à fin mars 2022, en lien avec la hausse des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale. La base monétaire se situe à GNF 17 467,71 milliards à fin avril 2022, contre GNF 18 456,79 milliards à fin mars 2022 et de GNF 17 456,64 milliards à fin décembre 2021. La liquidité globale du système bancaire s'est améliorée de 19,30 % par rapport à fin décembre 2021 pour se chiffrer à GNF 5 941,46 milliards à fin mars 2022, en raison du désendettement de l'État vis-à-vis du système bancaire.

Sur le marché des changes, le Comité a noté qu'en moyenne, sur le marché officiel, le Franc guinéen s'est apprécié de 6,5 % par rapport au dollar et de 10 % par rapport à l'euro. La prime de change s'est fixée à 0,24 % à fin mars 2022, pour le dollar USD et à 0,53 % pour l'euro.

Au premier trimestre 2022, la balance commerciale des biens est marquée par un excédent de USD 1 240,10 millions. Cet excédent est attribuable à la hausse des exportations des produits miniers notamment l'or et la bauxite. L'effet combiné de l'excédent de la balance commerciale et du rapatriement des recettes d'exportations des orpailleurs artisanaux a permis de porter les réserves de change à 5,84 mois de couverture des importations à fin mars 2022.

Le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est établi à 11 % en avril 2022, contre 12,4 % au mois précédent et 12,4 % en avril 2021. La composante alimentaire reste le moteur de cette progression des prix en raison de l'augmentation de la demande en prélude des fêtes de Ramadan et de Pâques. En termes de prévisions, le Comité a relevé que la progression des prix devrait rester à deux chiffres jusqu'au deuxième trimestre 2023. Cela s'explique par la persistance de l'inflation, les anticipations des agents économiques, la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques et la surévaluation du taux de change effectif réel. La hausse des prix sera néanmoins atténuée par l'écart de production négatif et s'établir à 11,9 %, en glissement annuel au deuxième trimestre 2022. Elle devrait continuer de ralentir progressivement pour atteindre 11,2 % à la fin de l'année 2022, en

raison de la hausse de l'écart de production négatif lié à la faiblesse de la demande ainsi qu'à l'appréciation attendue du taux de change nominal.

Le Comité a noté que les principaux risques pesant sur l'inflation sont la hausse du cours des matières premières liée aux effets de la guerre en Ukraine et la persistance de la pandémie en Chine, ainsi que de l'augmentation des salaires. Ces effets pourraient être atténués par l'amélioration de la desserte en électricité dans les régions administratives, la finalisation des travaux de reconstruction des infrastructures routières, la mise en œuvre du protocole d'accord avec la chambre du Commerce visant à faciliter le dédouanement des produits de première nécessité, comme le riz et le sucre, et la fixation des prix plafond pour ces produits, l'application des mesures d'abus d'interdiction de position monopolistique.

En dépit de ces risques, et au regard des tendances monétaires actuelles, notamment en matière de base monétaire et de l'appréciation du taux de change, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les niveaux du taux directeur à 11,5 % et du coefficient des réserves obligatoires à 15 %.

Fait à Conakry, le 15 juillet 2022

Le Président du Comité de Politique Monétaire

Dr Karamo KABA

